

MICHEL DAKAR
Route de barre y va
VILLEQUIER
76490 RIVES-EN-SEINE

Villequier, le 6 juin 2018

02 35 74 82 35

Monsieur le Président du
Tribunal Administratif
de ROUEN
53 avenue Gustave Flaubert
CS 50500 - 76005 ROUEN CEDEX

Dossier n° 1801058-2
Michel DAKAR c/Communauté
d'Agglomération Caux Vallée
de Seine.

Affaire entendue lors de
l'audience du 5 juin 2018

NOTE EN DÉLIBÉRÉ

Monsieur le Président,

Voici joint à la présente, le texte lu lors
de l'audience du 5 juin 2018, par moi-même,
constitué de quatre feuillets recto, que je
porte comme note en délibéré.

La question de l'éclaircissement de l'hypothèse
des faits ayant été éludée par Monsieur le
rapporteur public, il me reste la latitude

... / ...

... / ...
de porter l'affaire devant le Doyen des juges d'instruction, pour suspicion de faux matériels, faux témoignages, subornations de témoins, complicités et autres possibles incriminations.

Je suis parfaitement conscient que le rôle de la Justice Administrative est double, d'une part le respect de l'ordre en l'état, d'autre part, la défense des principes qui fondent cet ordre, et que cela peut être contradictoire.

Je suis aussi conscient que les incriminations ci-dessus exposées, et leurs effets réels dans cette présente affaire, sont mineures relativement à ce qui existe banalement ailleurs.

Mais dans cette affaire, la partie adverse a sciemment porté atteinte aux fondements de la Constitution et au-delà, aux fondements des concepts du Droit.

Aussi, je ne puis en rester là.

Il ne s'agit pas d'acharnement de ma part, mais de la cohérence par rapport à

... / ...

... / ...

mon activité plétiique depuis le départ.
La première association que j'ai créée, à
Paris 7^e, domiciliée au Musée Social (CEDIAS) rue
des Casiers, se dénomme Application et Evolution
du Droit (AD). Je suis aussi l'un de ceux
qui a fait échouer une tentative du gouver-
nement d'imposer l'avocat en procédure
administrative en première instance. Mon
travail fondamental a porté sur les causes
de non-validité des contrats, dont la logique
conduit à considérer qu'il ne peut y avoir de
contrat valable, de contrat social, que si les
parties sont égales, et non pas seulement en
Droit, mais en fait, soit à l'égalité matérielle.
La communauté d'Agglomération est, sans
le développer ici, un retour à une sorte de
feodalité, et à travers cette affaire, on en
découvre les premiers effets, le mépris du
faible, l'absence du Droit, le délit imposé
et organisé, la complicité forcée, le reniement.

... / ...

... / ...

si même ceux comme moi baissent
les bras et laissent faire, acceptant les
maigres compensations égoïstes qu'ils
peuvent obtenir, alors qu'en sera-t-il
dans quelques années ? - Pour autrui, pour tous,
Je communique la copie de cet avis à
la Mairie de Rives-en-Seine, ainsi qu'à
Monsieur l'Expert Patrick CUREAU, car il
ne faut jamais désespérer des humains.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le
Président, l'expression de mes salutations
respectueuses.

N. WANNER

Pièce jointe :

4 feuillets recto : Texte lu à l'audience
publique du 5 juin 2018, au Tribunal
Administratif de ROUEN.

Nos conclusions définitives portent sur une demande exclusive : la recherche de la vérité.

La vérité est à la fois la plus belle des choses et la plus détestée.

La partie adverse a cru bon de placer au dossier des éléments d'une publication étrangère à l'affaire, mais qui ne fait pas autre chose

que la recherche de
la vérité.

Cette publication depuis
2005 est tolérée, comme
si en haut lieu on
considérait, intuitivement,
qu'il était vital qu'il
subsiste au moins quelques
lieux de recherche de la
vérité.

Alors, puisqu'on joint dans
cette affaire le global au
particulier, je termine

cette déclaration par
une information relative
au global.

Très récemment une
mutation fondamentale
a été opérée. Visible pour
qui s'occupe des affaires
générales.

C'est que nous sommes
entrée dans une phase où
la connaissance du réel
est devenue impossible

et pas seulement pour la masse, mais pour les observateurs comme moi, et pour ceux au-dessus de tous qui normalement sont placés au-dessus des mensonges qu'ils fabriquent.

On entre pour la première fois, dans un monde où il est devenu impossible de connaître la réalité.

Croyez-vous que j'avais la moindre illusion sur l'issue de cette affaire ?